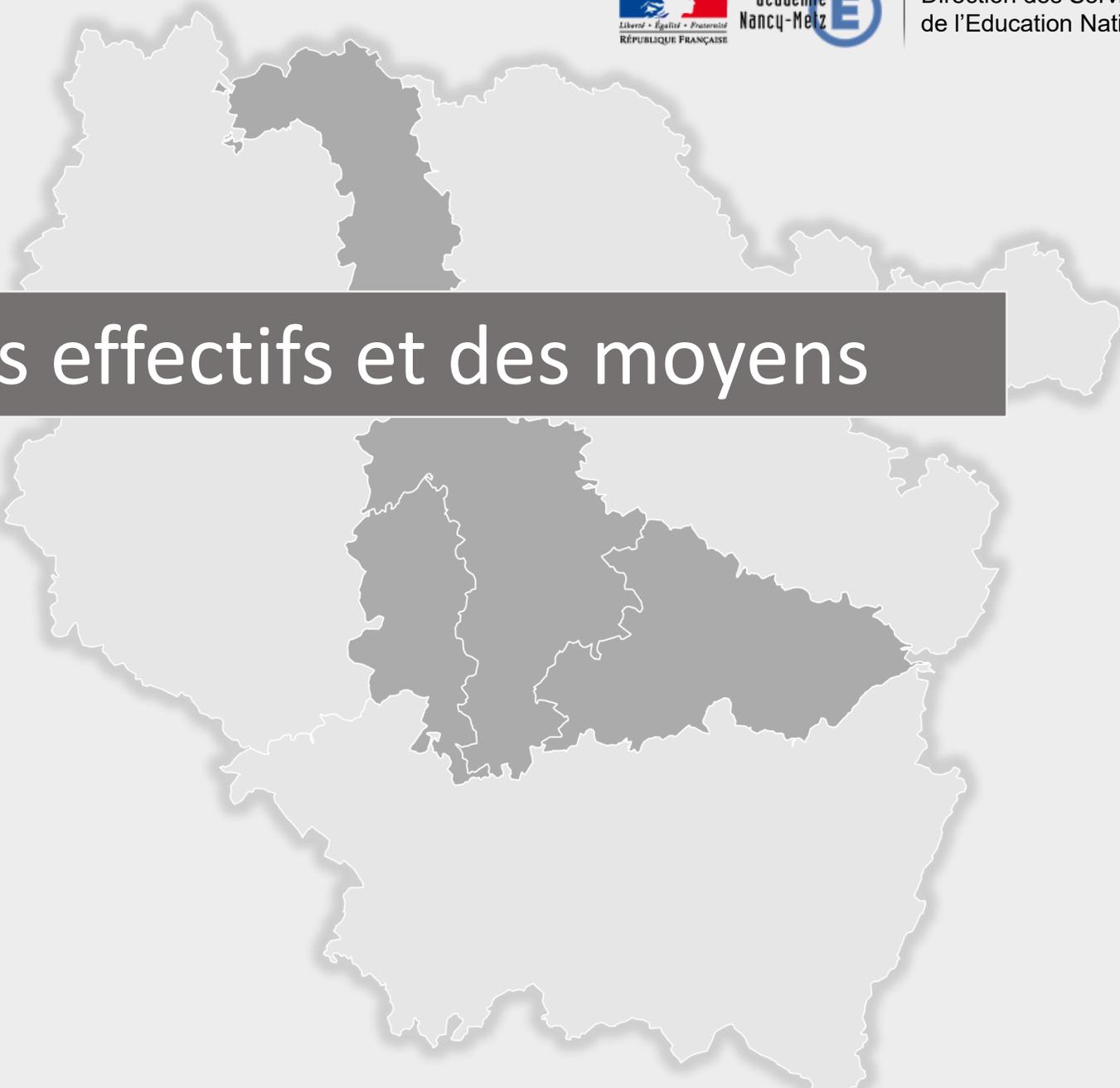


# CTSD de Meurthe-et-Moselle

---

*Préparation de la rentrée scolaire 2022 dans les  
collèges et SEGPA*





# Evolution des effectifs et des moyens

## Prévisions des effectifs des collèges et SEGPA

	SEGPA	Collèges	Total
<i>Meurthe-et-Moselle</i>			
Constat rentrée 2021	1 046	28 137	29 183
Prévision rentrée 2022	1 001	28 184	29 185
Différence	- 45	+ 47	+ 2
<i>Académie</i>			
Constat rentrée 2021	2 811	89 711	92 522
Prévision rentrée 2022	2 700	89 145	91 845
Différence	- 111	- 566	- 677

## Calcul de la dotation des collèges à la rentrée 2022

## Dotation à la structure

- 26 heures par division.
- 3 heures d'autonomie.
- 3 budgets : HP, HSA et IMP.

## Répartition des IMP

- ❑ Les IMP statutaires :
  - 1 IMP pour coordination EPS (3 enseignants et 50 Heures) ou 2 IMP (4 enseignants et 80 HP) ;
  - IMP pour les référents TICE ;
  - IMP pour coordination technologie (0,5)
- ❑ IMP pour autres missions pour les coordonnateurs :
  - des dispositifs les « mains à la pâte » ;
  - des sections sportives ;
  - des PIAL.
- ❑ Forfait de 2 IMP par établissement.

## Calcul de la dotation des collèges à la rentrée 2022

### Les ARE

- UNSS : forfait de 3 heures comprises dans le service hebdomadaire.
- Heures de laboratoire en SVT et Sciences Physiques (si l'enseignant effectue au moins 8 heures d'enseignement dans l'établissement).
- 1 HP dans le service (si sous service) ou en HSA en cas de partage entre deux établissements situés dans des communes différentes.

## Calcul de la dotation des collèges à la rentrée 2022

### Carte des langues

- Pilotage académique de la carte des langues.
- Attribution de 2 heures complémentaires sur la dotation des établissements qui mettent en place la bilangue.

### La grille des SEGPA

- 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : 26 heures.
- 4<sup>ème</sup> : 28 heures + dédoublement de 6 heures pour la découverte professionnelle.
- 3<sup>ème</sup> : 31,5 heures + dédoublement de 12 heures pour la découverte professionnelle.
- Effectif en atelier : 10 élèves.

## Calcul de la dotation des collèges à la rentrée 2022

### Financement des dispositifs

- ULIS : 21H.
- UPE2A : 18H ou 9H pour ½ dispositif ou 3H pour les dispositifs mutualisés.
- Dispositifs relais : 21H pour les classes et les ateliers.
- Dispositifs divers : CHAM, CHAT, CHAO et immersion.
- Pondération 1,1 des heures d'enseignement en REP+

## Calcul de la dotation des collèges à la rentrée 2022

### Financement des dispositifs d'accompagnement des élèves

- Devoirs faits : 1 IMP pour le référent et une enveloppe trimestrielle d'HSE.
- Accompagnement des établissements (hors UPE2A) qui accueillent des élèves allophones : attribution d'HSE après recensement des besoins.

# Structures particulières



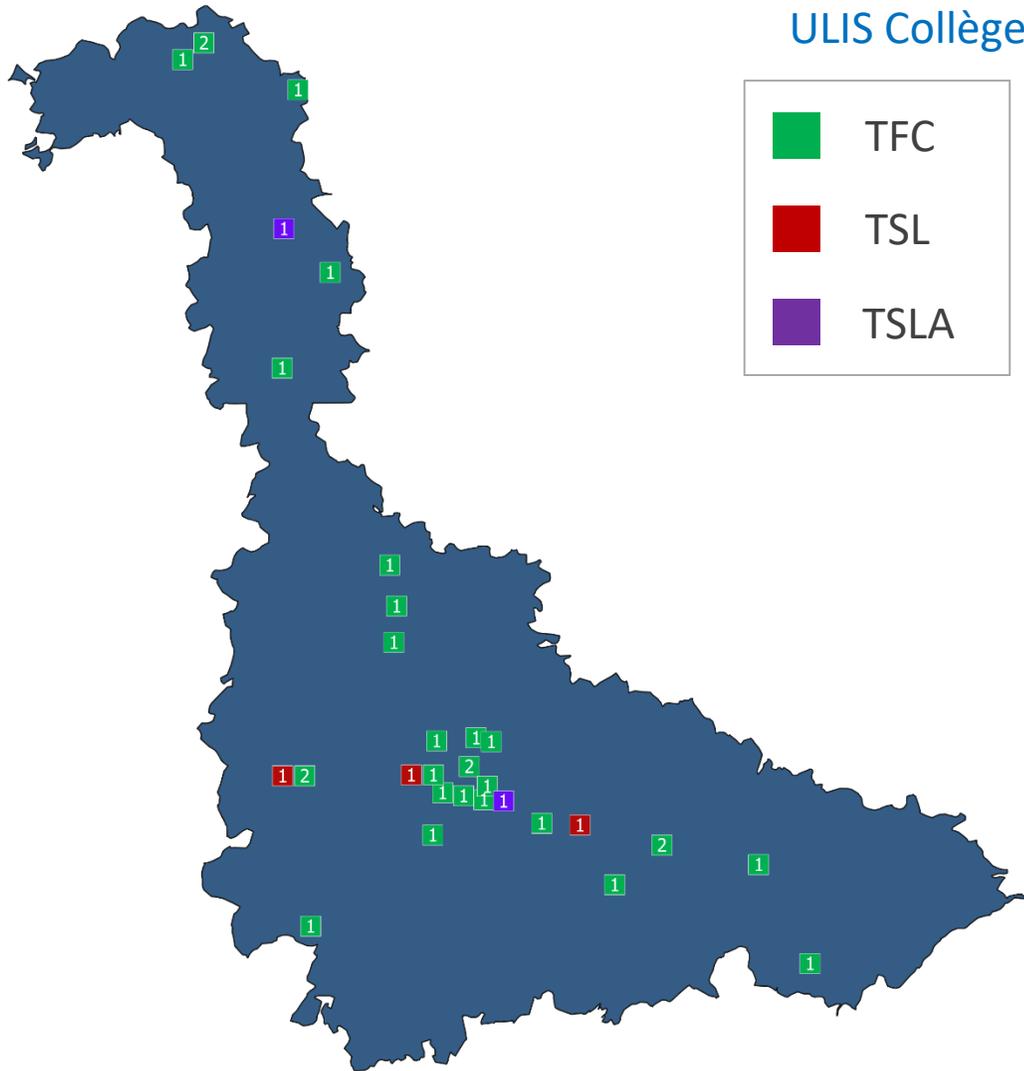
## ULIS 2<sup>nd</sup> degré : implantation à la rentrée 2022

### Financement des dispositifs d'accompagnement des élèves

- ❑ 38 ULIS en collèges, dont :
  - 30 ULIS TFC ;
  - 8 ULIS TSL.
  
- ❑ 6 ULIS post 3<sup>ème</sup> en LP et Lycée.
  
- ❑ Prévission de 2 ouvertures à la rentrée 2022

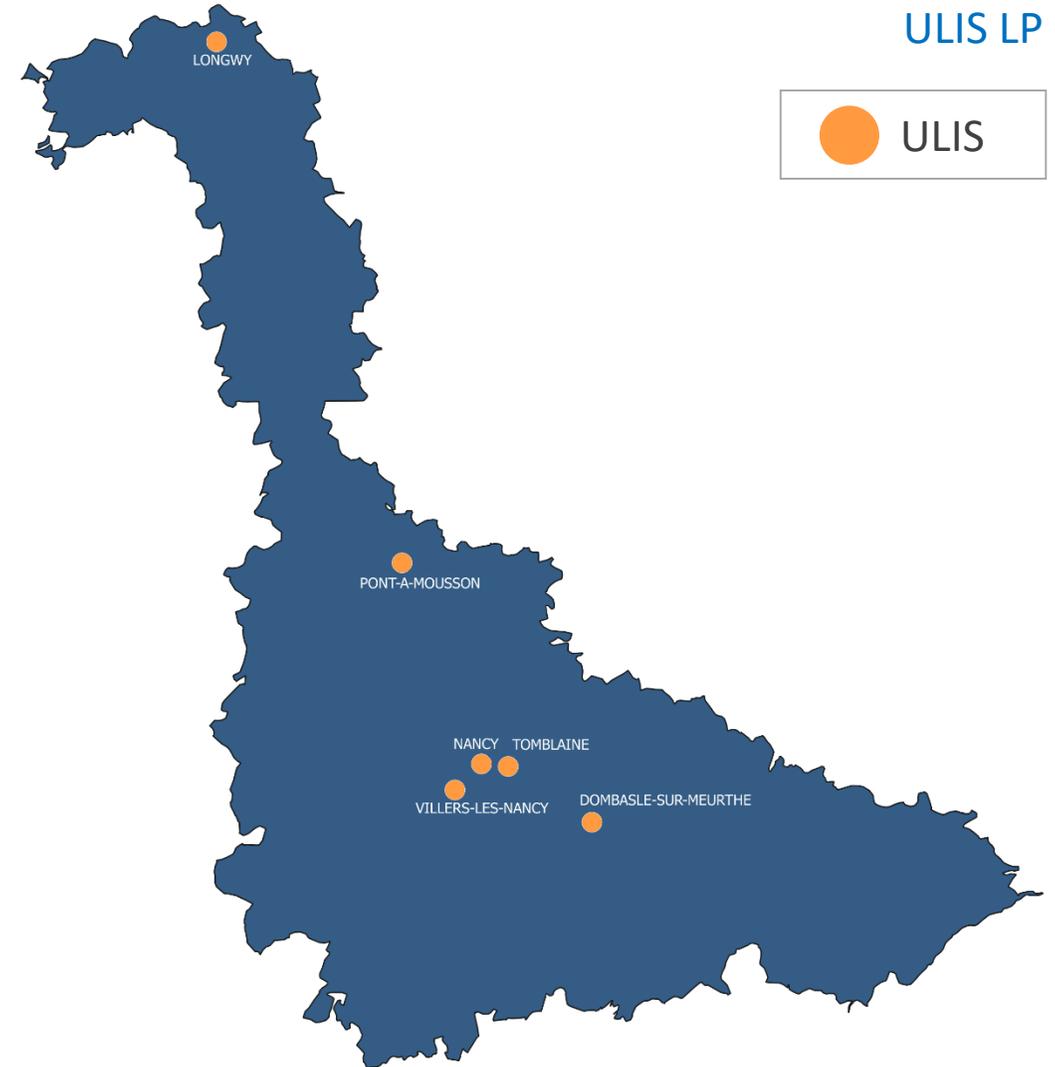
### ULIS Collèges

- TFC
- TSL
- TSLA

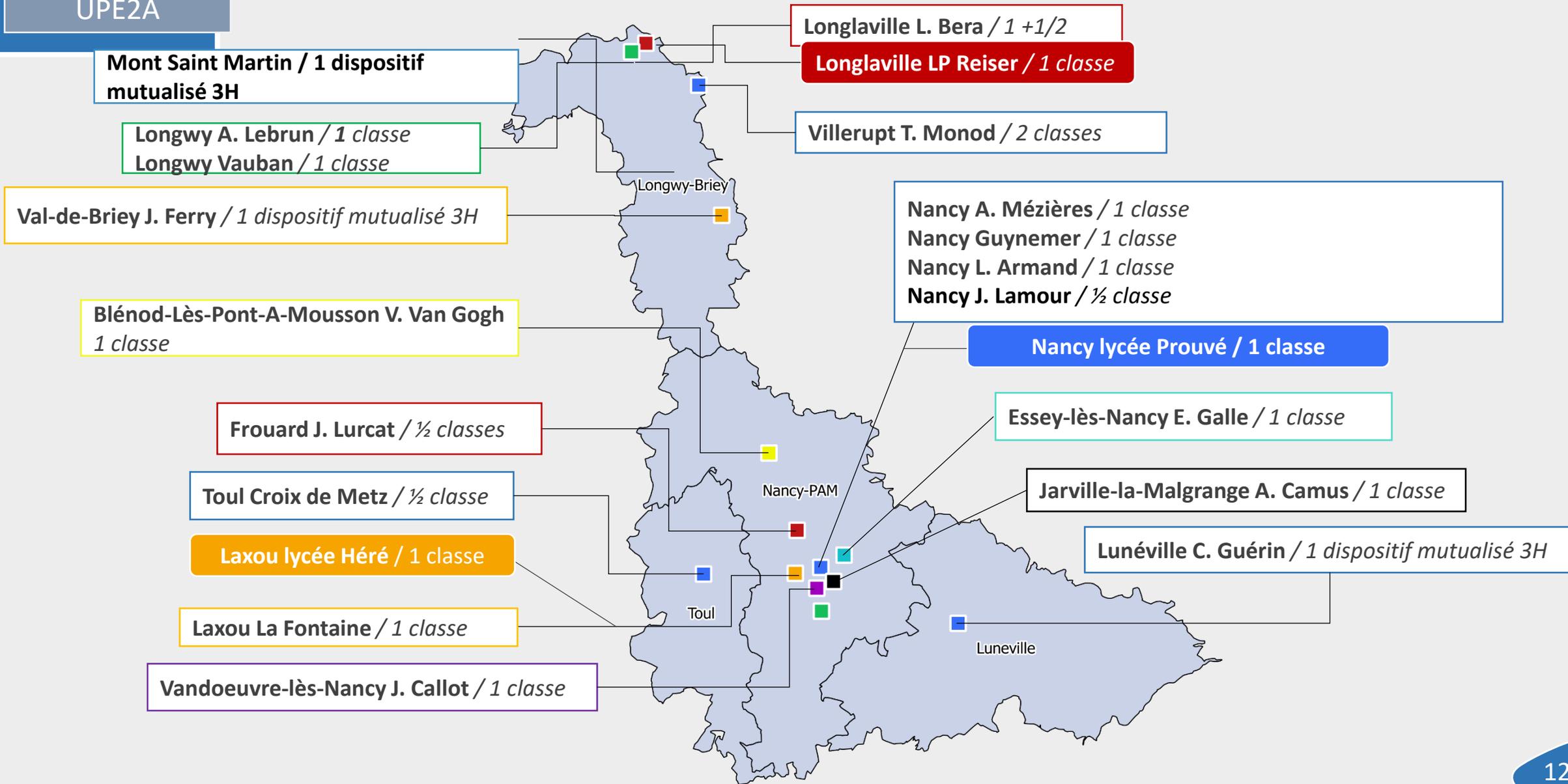


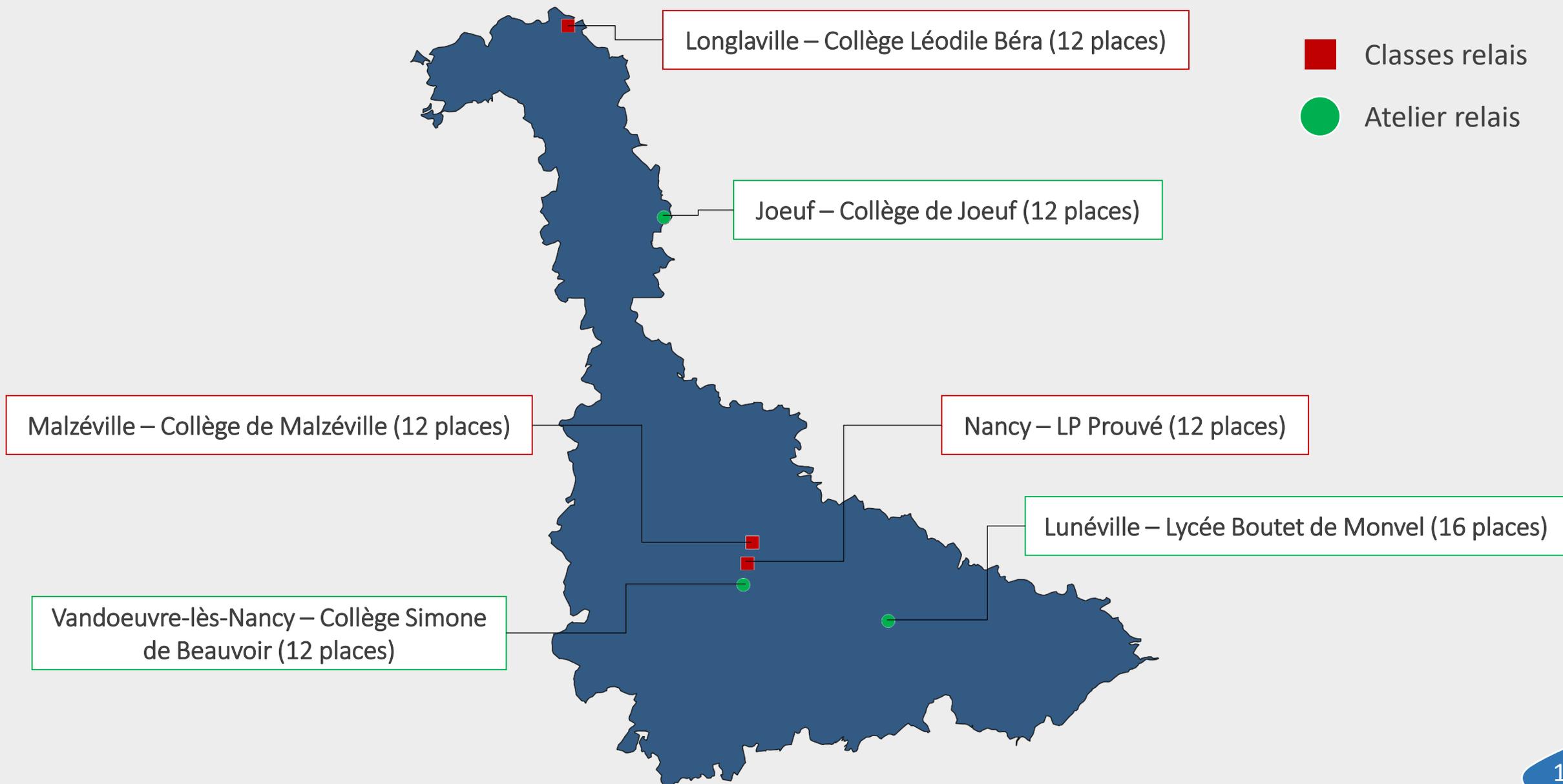
### ULIS LP

- ULIS



UPE2A







**MERCI DE VOTRE ATTENTION**